**Programme de Formation**

**Formation Permis AM**

**LES OBJECTIFS DE LA FORMATION**

Acquérir des connaissances techniques, réglementaires, et de sécurité routière permettant de pouvoir conduire un cyclomoteur ou un quadricycle léger en toute sécurité

**PROGRAMME DE LA FORMATION**

**SEQUENCE 1** : Echange sur les représentations individuelles autour de la conduite Durée : 30 mn

**SEQUENCE 2** : Formation à la conduite hors circulation Durée :1H mini

**SEQUENCE 3** : Code de la route Durée : 30 mn

**SEQUENCE 4 :** Formation à la conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique Durée : 3H mini

**SEQUENCE 5.** Sensibilisation aux risques Durée : 1H mini

**PUBLIC VISE & PREREQUIS**

* Avoir 14 ans
* Savoir lire et écrire la langue Française
* Avoir obtenu l’Attestation Scolaire de Sécurité Routière 2 (ASSR2)

**RESULTATS ATTENDUS**

Avoir le niveau requis pour circuler en toute sécurité sur un cyclomoteur ou un quadricycle léger

**MOYENS TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES**

* *QUALIFICATION DES INTERVENANTS*

Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé d’une mention deux-roues et titulaire d’une autorisation d’enseigner en cours de validité.

* *MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES* 
  + Méthodes actives adaptées à la formation des jeunes et adultes.
  + Alternance de théorie et de pratique
  + Salles de cours équipées de moyens multimédia.
  + Véhicules adaptés à l’enseignement.
  + Fourniture de supports pédagogiques spécifiques
  + Aire de maniabilité non ouverte à la circulation
* *EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE*
* Feuilles de présence émargées par les stagiaires pour les formations d’inscrivant dans le cadre de la formation professionnelle
* Un livret d’apprentissage est utilisé pour suivre l’acquisition ou l’amélioration des compétences en formation
* Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l’organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés…

*Conditions de réussite :* satisfaire aux exigences de la formation. Validé par le formateur

* *SANCTION DE LA FORMATION*

Délivrance d’une attestation de formation permettant de faire la demande d’obtention de titre « permis AM »

**DUREE DE LA FORMATION ET MODALITES D’ORGANISATION**

8 heures de formation minimum avec une répartition décrite dans le programme de formation ci-dessus

**PRIX DE LA FORMATION**

XXX€ H.T

**DATE(S) :**

Nous consulter

**INFORMATION HANDICAP**

Chaque situation de handicap étant unique, nous vous demandons de préciser à l’inscription votre handicap. Nous pourrons ainsi confirmer l’ensemble des possibilités d’accueil et de mise en œuvre de la formation. Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter https://www.automobile.ceremh.org/